

# LES OISEAUX

## BÉCASSE DES BOIS, TYPIQUE DE NOS FORÊTS

Facilement reconnaissable à sa silhouette trapue au long bec, aux courtes pattes et au plumage de teinte « feuille morte », la Bécasse des bois s'observe essentiellement en milieu forestier.

### ESPÈCE EN DIFFICULTÉ EN PÉRIODE DE REPRODUCTION

En 2006, l'OFB, le PNRM, le Club national des bécassiers 71 et la SHNA-OFAB lancent un suivi de l'espèce en période de reproduction. Il vise principalement l'amélioration des connaissances sur cette espèce patrimoniale du Morvan et sur ses habitats afin de mieux les préserver. Ainsi tous les 4 ans, de nombreux observateurs de sensibilités différentes (chasseurs - puisque la Bécasse des bois fait partie des espèces chassables - ou non) réalisent 167 points d'écoute pour détecter les mâles à la « croule » (vols nuptiales des mâles accompagnés de cris). Après 4 années de suivi, des premières tendances émergent : les populations nicheuses sont en baisse, comme au niveau national. La dégradation des milieux forestiers typiques de l'espèce semble en être la principale cause.



Bécasse des bois, © P. JOURNOUD

### PRÈS DE 900 INDIVIDUS BAGUÉS DANS LE MORVAN

Impliqué au sein du réseau de bagueurs de l'OFB, une équipe de la SHNA-OFAB effectue du baguage de la Bécasse des bois dans le Morvan dans le but de connaître l'évolution des paramètres démographiques de l'espèce, ses effectifs, son aire de répartition, ses origines géographiques, sa migration et l'intensité de la pression de chasse. Depuis 2006, l'équipe a bagué près de 900 oiseaux ! 91 oiseaux avaient été « repris » (tués par la chasse), principalement en Bourgogne mais aussi à l'étranger comme en Russie (2 832 km de son lieu de baguage) ou en Biélorussie (1 870 km de son lieu de baguage). C'est donc un oiseau qui parcourt de longues distances ! Le baguage renseigne aussi sur la durée de vie des oiseaux. En 2021, la Bécasse la plus vieille reprise avait 12 ans !

### QUELS SONT SES HABITATS PRÉFÉRÉS ?



L'espèce a bénéficié d'une étude sur les oiseaux des milieux humides du Morvan entre 2010 et 2012 pour mieux connaître ses habitats en période de nidification. Plus de 4 000 hectares ont été cartographiés sur 60 sites du Morvan. Les résultats ont mis en évidence différents paramètres favorisant le choix de l'espèce pour un site de nidification. Les forêts spontanées humides avec strate herbacée telles que les aulnaies-boulaies marécageuses ressortent comme habitats privilégiés, favorisant à la fois la ressource alimentaire et le couvert pour la nichée. On les retrouve plus fréquemment dans les secteurs les plus en altitude présentant des pentes modérées. Le Morvan central est ainsi la région naturelle la plus propice à la nidification de la Bécasse.



### FORÊT AU DUC

Pour aider la Bécasse des bois, l'ONF a accepté de participer à une expérimentation ! Sur l'une de ses parcelles forestières anciennement recouverte de résineux de la Forêt Domaniale Au-Duc située au cœur du Morvan, l'ONF, après exploitation, laisse le boisement typique et spontané de l'espèce se développer depuis 2020. L'objectif : permettre à l'espèce de retrouver un habitat naturel, sur cette zone. Depuis 2020, la SHNA-OFAB réalise un suivi des mâles chanteurs présents sur cette parcelle. L'action semble porter ses fruits : l'intensité de « croule » a tendance à augmenter depuis cette date !

## BÉCASSINE DES MARAIS, NICHEUSE MORVANDELLE

Infectée aux zones humides, la Bécassine des marais se reproduit dans les prairies paratourbeuses du Morvan. Ses effectifs nicheurs ont fortement régressé au cours des dernières années à l'échelle nationale. En Bourgogne, l'espèce est classée en danger critique d'extinction sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs. On ne compte que quelques couples, moins de 5, sur le territoire.

Suivie depuis 2004 sur les prairies paratourbeuses du Morvan central, cette espèce bénéficie depuis 2010 d'un comptage bisannuel dans le cadre d'un recensement national des couples nicheurs. 80 soirées d'écoute ont été consacrées à son suivi et à sa prospection, avec l'aide de plusieurs structures (PNRM, LPO et ONCFS), mais aussi des bénévoles du Groupe Oiseaux Morvan. L'unique secteur où elle est régulièrement contactée en période de nidification se situe en amont de la vallée du Cousin, à cheval entre la Côte-d'Or et la Nièvre (classé Natura 2000). Parmi 60 sites jugés favorables, un seul nouveau a été répertorié en 2018 dans le sud du Morvan.

En 2012 et en complément de ces actions, une étude de son habitat a été menée sur 116 hectares de prairies à Saint-Agnan (58) et Champeau-en-Morvan (21). Une autre étude lancée en 2019 a mis en évidence une régression globale des oiseaux des prairies humides.

Elle encourage aussi des pratiques agricoles favorables au maintien des populations sur les sites à enjeux majeurs.

Les actions menées depuis plus de 15 ans ont permis de mieux connaître cette population nicheuse localisée et son habitat de nidification. Elles ont contribué ainsi à la préservation de l'espèce dans le Morvan, grâce aux recommandations établies dans le cadre de projets impactants ou pour la gestion des sites Natura 2000 et des entités de la Réserve Naturelle Régionale des tourbières du Morvan.



Bécassine des marais, © D. COUSSON

## CINCLE PLONGEUR

### UN OISEAU AQUATIQUE QUI N'A PAS FROID AUX PLUMES

Le Cincle plongeur est un oiseau patrimonial spécialiste des cours d'eau rapides du Morvan. En 2010 et 2011, il a fait l'objet d'un inventaire exhaustif dans les secteurs les plus fréquentés par l'espèce dans le cadre d'un programme d'études sur les oiseaux des milieux humides du Morvan.



Cincle plongeur, © L. JOUVE

Lors de week-ends organisés en partenariat avec l'EPOB et le PNRM, 54 observateurs naturalistes ont prospecté 240 km de cours d'eau des bassins de l'Yonne, la Cure et le Chalaux. Plus de 80 territoires occupés par l'espèce ont ainsi été cartographiés, permettant d'estimer des densités de couples, très variables selon les secteurs. La densité moyenne est de 3,4 couples/10 km. Les densités les plus élevées, de 8,2 à 8,7 couples/10 km, ont été trouvées dans la partie amont de l'Yonne et une partie de la Cure.

L'espèce marque une préférence pour les cours d'eau les plus larges (supérieurs à 2 m), de bonne qualité, où des reposoirs sont disponibles et entourés de boisements feuillus. Certains barrages pourraient par ailleurs avoir un impact négatif sur la densité des couples. Toutes ces informations permettent de mieux prendre en compte l'espèce dans les travaux de restauration des cours d'eau mis en œuvre par le PNRM sur les différents bassins du Morvan.